



## COMPTE-RENDU DE RUNION NUMERIQUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE / CLUBS

Association

DATE : lundi 17 mai 2021

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table

LIEU : réunion dématérialisée – outil ZOOM

HORAIRE : 19 h 00

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrтт.re

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
20 rue Philibert TSIRANANA  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.re

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret  
40900277100031

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

Code APS

### PRESENTS :

Isabelle ALLIOT-MICHOUX (présidente), Thomas MONDON (vice-président), Marc DUBOURDIEU (secrétaire général), Alexandre VILLENDUEIL (trésorier), Gwendoline DUBOIS (TTSP), Daniel THURIES (A2P), Richard ALLANE (AOR), Gérard DAVID (COM), Patrice FEN CHONG (CPTSP), Nelson FONTAINE (CRE), Christophe MOUQUET (TTT).

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion. Elle ouvre les débats à 19 h 00.

### 1. Proposition de calendrier de fin de saison (Cf. document joint – REPOUSSE V8)

Au vu des réouvertures des salles et la possibilité de jouer en compétition pour les adultes, notre dernier calendrier proposé doit encore être modifié :

- Nous sommes obligés de supprimer la phase prévue de championnat par Équipes,
- Le 3<sup>ème</sup> tour des Critériums est reprogrammé au samedi 3 juillet 2021 aux Deux-Canons. Nous verrons plus tard si nous faisons jouer la compétition à partir du matin, ou l'après-midi.

Les championnats de La Réunion Jeunes sont maintenus le 12 et 13 juin à La Possession.

Nous n'aurons cependant une réponse définitive de la municipalité de La Possession que le 9 juin.

Après questionnement, rares sont les clubs qui ont maintenu des entrainements, uniquement à destination des jeunes, ces derniers temps. Les adultes n'ont pas touché une raquette depuis les dernières mesures sanitaires en vigueur.

### 2. Circulaire sportive et infos pour la nouvelle saison 2021/2022

Le Conseil de Ligue a décidé de ne pas modifier les différents tarifs (réaffiliation, licences, engagements des équipes, mutations, ...) pour la nouvelle saison. Nous sommes juste

tenus de suivre les augmentations fédérales en ce qui concerne la valeur des points d'indemnités de formation (mutation des jeunes).

La LRTT va accorder un rabais de 50% sur les engagements des équipes pour 2020/2021. Cette somme sera retirée du point financier qui sera fait aux clubs au 30 juin 2021.

Il a été décidé que les clubs paieront l'acompte de rentrée (60 % du coût des licences de la saison 2020/2021) en une seule fois, avec pour date limite le 13 septembre. Toutefois si des clubs sont en difficulté, il sera toujours possible de trouver un accord.

On rappelle que la FFTT n'accorde pas de remises en cette fin de saison ou de coup de pouce pour la saison à venir.

L'engagement nominatif des équipes pour la saison à venir devra parvenir au plus tard le 15 août.

Globalement le calendrier sportif général 2021/2022 sera assez « classique ».

Patrice FEN CHONG demande à ce que ce calendrier soit rapidement entériné afin qu'il puisse retenir les salles auprès de sa municipalité. Une proposition est expédiée ce jour. Elle doit être validée par la CS et le Conseil de Ligue. Ces opérations se feront avant le 15 juin.

Le Secrétaire demande aux Aiglons d'Orient s'il est possible de disposer de la salle des Deux-Canons pour l'organisation d'un stage au mois d'octobre. Richard ALLANE signale que le service municipal concerné n'a pas encore accès au planning des réservations.

Plusieurs clubs ont commandé les flyers mis à disposition par la FFTT. C'est sans doute une initiative fédérale utile.

### **3. Développement de la Ligue**

Mme la Présidente présente toute la genèse du projet ayant conduit à la recherche d'embauche d'un cadre Entraîneur et Conseiller Technique de Ligue. Il devient indispensable que notre Ligue dispose d'une telle personne pour assurer son évolution et son développement. Nous profitons également de mesures financières d'aides à l'embauche assez exceptionnelles (ANS sur trois ans et Conseil Régional sur deux ans).

Tout l'enjeu sera de pérenniser cet emploi après la fin des subventions. Le cadre devra faire en sorte que cette opération soit facilitée : mise à disposition dans les clubs, augmentation du nombre de licenciés, partenariats, ...

Une seule personne a posé sa candidature et a été auditionnée par le Bureau. Il s'agit de Maxime MYKOLOW. Si tout se passe bien, Maxime devrait prendre son poste le 1<sup>er</sup> juillet.

Nelson FONTAINE se demande si le choix de ce futur cadre est pertinent. Pour les représentants de la Ligue, le candidat présente toutes les garanties nécessaires. Ce dernier sera de toute façon soumis à une période d'essai et des évaluations/bilans seront régulièrement mis en place afin d'évaluer l'efficacité des actions. Les objectifs et finalités ont déjà été déclinés. Une feuille de route très précise et très « riche » est en cours de finalisation. C'est un véritable emploi à plein temps.

3/3

**Question diverse** : le Secrétaire demande si les représentants des clubs sont intéressés pour participer de manière régulière à ce genre de réunions avec les représentants de Ligue, afin qu'ils puissent poser des questions, donner leur avis et débattre sur les points qu'une Ligue doit traiter au cours des saisons sportives.

Cette proposition semble intéresser les participants.

Mme la Présidente lève la réunion à 19 h 45.

**La présidente**  
  
**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**



**Ligue Réunionnaise de Tennis de Table**

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

**Le secrétaire**  
  
**Marc DUBOURDIEU**